



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Luxembourg, le 18 février 2021

Groupe de travail MAEE-ONG

Réunion virtuelle du 5 février 2021

Projet de Compte-Rendu

Participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et Européennes (MAEE) :

- M. Christophe Schiltz, Coordinateur Général
- M. Manuel Tonnar, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire
- Mme. Sylvie dos Santos, Desk ONG, Coordination Desk ONG et Accords-Cadres Développement
- Mme. Marianne Geiben, Desk ONG, Cofinancements
- Mme. Julie Piccini, Desk ONG, Cofinancements
- Mme. Virginie Gilbert, Desk ONG, Sensibilisation et Environnement
- Mme Anika Brück, Expert thématique Genre

Pour les ONGD :

- Mme Véronique Weis, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Présidente
- Mme Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Directrice
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- M. Michael Feit, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- M. Luc Siebenaller, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- M. François-Xavier Dupret, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, responsable Analyse et Partenariat
- Mme Stéphanie Notarnicola, Cercle de Coopération des NGD du Luxembourg, responsable renforcement de capacités et relations membres
- M. Frederic Hauptert, Care Luxembourg
- M. Remi Fabbri, Croix-Rouge Luxembourg
- Mme. Carole Nunez, Médecins Sans Frontières

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Etat des lieux : Sensibilisation et éducation au développement

Le MAEE fait un état des lieux du volet sensibilisation et éducation au développement.

S'agissant des projets annuels 2021, 15 demandes ont été remises pour un budget total de 584 204.65€. Deux projets ont été refusés. Le budget pour les projets annuels 2021, sous condition d'accord du service financier, s'élèvera dès lors à 541 919.01€, ce qui représente une augmentation de 10.46% par rapport à 2020.

Quant aux accords-cadres, 13 demandes d'extension ont été accordées en 2021 avec un budget MAEE total de 1 787 861.76€. Le MAEE est en attente du retour des avenants signés pour procéder aux instructions de paiement.

S'agissant du mandat CITIM, la demande d'extension à 2021 a été accordée. Le MAEE est en attente du retour de l'avenant signé pour procéder à l'instruction de paiement (budget de 349 449.85€). Le mandat Rethink Your Clothes II est en cours.

Le budget total pour le volet sensibilisation et éducation au développement s'élèvera à 3 020 053.90€ pour les ONGD SENS en 2021, ce qui représenterait une hausse de 6.54% par rapport au budget 2020.

3. Suivi de la Charte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels

Le MAEE rappelle que la date butoir pour soumettre le certificat de formation gratuite en ligne est le 15 septembre 2021. Le lien vers la formation est le suivant : <https://agora.unicef.org/course/info.php?id=7380>.

Les ONGD sont tenues de remettre une copie du certificat de formation au MAEE en envoyant un courriel à projets.ong@mae.etat.lu. Cette date coïncide avec la date de soumission des renouvellements d'agrément (15 septembre 2021). Le MAEE a développé un guide pour accéder à la formation en ligne, qui sera prochainement disponible sur le site de la Coopération et sera partagée avec le Cercle. Un document questions-réponses sera également disponible sur le site de la Coopération. Le MAEE rappelle qu'il revient aux ONGD de choisir les deux personnes qui suivront les formations.

Sur l'applicabilité de la Charte, le MAEE rappelle qu'elle s'applique également aux partenaires avec lesquels les ONGD travaillent.

4. Révision des conditions générales

Le MAEE informe que les travaux pour la révision des conditions générales débuteront en février 2021 pour y intégrer les éléments ayant trait à la sécurité, à la Charte PSEA, IATI et demande au Cercle de lui faire part des leurs commentaires éventuels d'ici la fin du mois de février. Le MAEE informe que des formations seront organisées pour les ONGD pour qu'elles puissent utiliser le système IATI en 2022.

5. Déjeuner d'échange organisé par le Cercle : lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme

Le Cercle informe sur le déjeuner-échange qui a eu lieu le 3 février 2021. Le but est de doter les ONGD d'outils de suivi pour les accompagner dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

6. Présentation des résultats du sondage impact Covid-19 sur la situation financière des ONGD

Le Cercle informe le MAEE qu'il va lancer un sondage sur l'impact du COVID-19 et qu'il présentera les résultats au groupe de travail MAEE/ONG de mars (26 mars).

7. Divers

7.1.1. Sécurité

Le Cercle informe que la formation prévue en 2020 a dû être annulée. Le Cercle prévoit d'organiser d'abord un déjeuner-échange le 7 avril 2021 et organisera une formation au courant de l'année. Sur demande du Cercle, le MAEE rentrera en contact avec l'expert du MAEE en charge de la sécurité.

7.1.2. Rapports annuels : COVID-19

Sur demande de certaines ONGD, le MAEE souhaite clarifier aux ONGD ayant bénéficié d'une réallocation COVID-19 en 2020, de bien vouloir intégrer un paragraphe sur l'utilisation de ces enveloppes dans leur rapport annuel et d'indiquer dans leur rapport financier quelles lignes ont été utilisées pour la réallocation.

7.1.3. Assises de la Coopération

Le MAEE informe que la Conférence diplomatique aura lieu dans la semaine du 14 juin et suggère d'organiser les assises en format réduit. La réunion se tiendra soit en virtuel soit en format hybride. Le MAEE enverra la date exacte dès qu'elle sera confirmée. L'idée est d'organiser une ½ journée avec le Cercle des ONGD. Le MAEE contactera sous peu le Cercle pour discuter des préparatifs pour la demie journée.